



Fausse accusation de viol après un an sans nouvelles

Par **Visiteur**, le **12/03/2017** à **22:31**

Bonjour,

Je souhaite demander des informations car le temps commence à peser et je n'ai pas de nouvelles de l'enquête. J'essaie de vous expliquer le contexte : Il y a une année exactement, une fille avec qui j'ai passé une soirée...Nous avons bu et passé une soirée agréable chez moi suivi d'une nuit ensemble. Le lendemain, elle a regretté cette nuit et m'a envoyé un email en me disant qu'elle ne voulait plus qu'on se voie. Elle a porté plainte plusieurs mois après pour viol en disant que je l'avais drogué!!! J'ai été convoqué par le policier qui a pris sa plainte. Elle aurait été choquée et était suivi par un psy! Bien sûr, j'ai raconté les faits au policier pendant 3h et, il est venu, quelques jours plus tard, à mon appartement pour prendre des photos, et me poser des questions. Le policier a évoqué une confrontation mais, il n'y en a pas eu. Je n'avais pas été mis en garde à vue, mais entendu en tant que témoin assisté (avec prise de photos et d'ADN etc, comme un criminel!). Cela fait un an, et depuis aucune nouvelle...Mon moral est à zéro, la nuit je pense à ça...je ne regarde plus les filles, je pourrai autant crever, ça sera une libération. Je ne souhaitais pas porter plainte pour dénonciation calomnieuse car je ne souhaite pas entrer encore dans ce genre de conflit et la justice a des dossiers de viol réel à traiter. En attendant, je ne souhaite à aucun homme de vivre cela, et bien sûr à aucune femme de subir un viol. Comment puis-je savoir ce qu'il en est de l'enquête contre moi? Y-a-t-il un délai à connaître? Le policier échange-t-il sur l'enquête avec le procureur ou ne fait-il que transmettre un rapport écrit? S'il y a non-lieu ou classement, l'accusé est-il forcément mis au courant? au bout de combien de temps? Puis-je demander la suppression des photos et de l'ADN prélevé si classement? Je vous remercie de votre aide.